## APRÈS ART. 5 N° CE74

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 janvier 2021

#### LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE - (N° 3661)

## **AMENDEMENT**

N º CE74

présenté par M. Villani, Mme Forteza, M. Julien-Laferrière et Mme Gaillot

#### ARTICLE ADDITIONNEL

### APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.